

qu'elle aide le pays à promouvoir son objectif de devenir un chef de file mondial de l'économie du savoir. La coopération en S-T est favorisée par des accords au niveau des gouvernements ainsi que par des accords entre des entreprises et des institutions canadiennes et européennes axées sur les S-T. L'Accord de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'UE, signé en 1996, démontre un intérêt commun à faciliter la coopération scientifique et prévoit un accès réciproque autofinancé aux programmes de S-T.

Même si l'imposant marché de l'UE offre des débouchés commerciaux importants pour le Canada, il présente aussi certains défis. Des restrictions imposées par certains États membres sur les fusions et les acquisitions, des distorsions du marché dans le secteur agricole, une harmonisation inégale de la réglementation entre les États membres, ainsi que des interdictions et des restrictions imposées par l'UE dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la protection des consommateurs figurent au nombre des obstacles que doit surmonter le Canada.

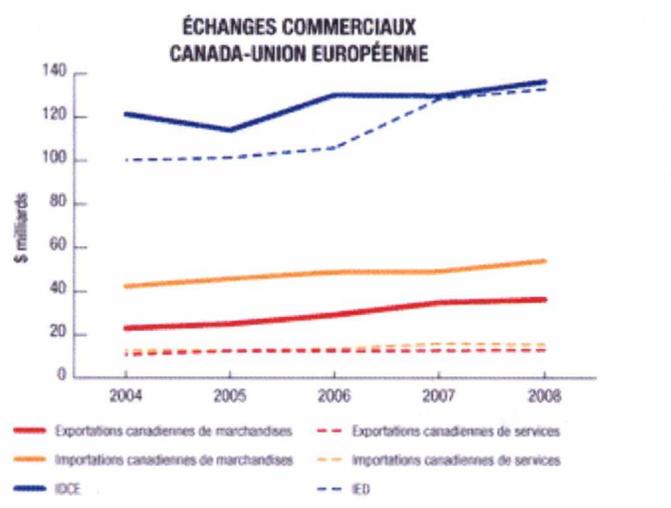
- Si vous souhaitez faire une recherche sur des obstacles au commerce et à l'investissement propres à ce marché, veuillez utiliser la base de données suivante : [Base de données du RCAMI sur les obstacles au commerce sur les marchés étrangers](#).

Réalisation en matière d'accès au marché

- Le Canada et l'UE tiennent une rencontre deux fois par année, par le truchement du sous-comité du commerce et de l'investissement, pour discuter des différends commerciaux, des problèmes des sociétés et de leur règlement. L'année 2008 a connu l'approbation par l'UE de la variété T45 du canola, ainsi qu'un certain progrès pour les entreprises canadiennes en matière de processus d'approbation réglementaire.
- Au Sommet Canada-Union européenne qui s'est tenu le 6 mai 2009 à Prague, en République tchèque, les dirigeants ont convenu de lancer des négociations en vue d'un accord de partenariat économique global. Le Canada et l'UE avaient déjà établi ensemble l'étendue et les critères entourant ces négociations, tels qu'ils ont été exposés dans le *Rapport conjoint sur la définition du périmètre d'un accord économique approfondi entre l'Union européenne et le Canada*. Veuillez consulter le chapitre 3, « Accords régionaux et bilatéraux de libre-échange et autres initiatives », afin d'obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Plans et priorités en matière d'accès au marché

- Dans ses négociations avec l'UE, le Canada cherchera à obtenir un accord global et ambitieux visant à promouvoir un partenariat économique plus solide et plus équilibré.
- On compte parmi les priorités à court terme du Canada, un dialogue continu avec ses homologues de l'UE sur des questions d'intérêt pour le Canada, telles que l'interdiction sur les produits du phoque, les inspections inutiles du blé, les conséquences de la législation relative à l'homologation des produits chimiques et la classification des produits du nickel.



[Table des matières](#) | [Précédent](#) | [Prochaine](#)